



**Délibération n° 2010-DL-0011 de l'Autorité de sûreté nucléaire du
18 mai 2010 relative à l'adoption d'un plan type pour l'édition des
prescriptions à caractère technique applicables aux centrales
nucléaires de production d'électricité**

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire ;

Vu le décret n° 2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives et notamment son article 18 ;

Dans le souci de rendre homogènes les prescriptions à caractère technique, édictées par l'ASN, qui s'appliquent aux centrales nucléaires de production d'électricité ;

Adopte le plan type de prescriptions annexé à la présente délibération ;

Charge le directeur général de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au Bulletin officiel de l'ASN.

Fait à Paris, le 18 mai 2010.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire*,

André-Claude LACOSTE

Jean-Rémi GOUZE

Michel BOURGUIGNON

Marc SANSON

*Commissaires présents en séance.